

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois 2. —
Trois mois 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Pas de Haut, ni de Bas

Valais tout court

Dans la dernière session du Grand Conseil l'honorable Chef du Département de l'Instruction publique, à propos d'un article de la Constitution qui aurait pu soulever des nuages de poussière a prononcé une parole belle, et reconfortante, que tout Valaisan ferait bien de méditer sérieusement.

On parle trop du *Haut*, trop du *Bas* a-t-il dit, et pas assez du *Valais* tout court.

M. Burgener a raison.

En effet. Lisez la plupart des discours de nos chefs politiques; prêtez l'oreille aux conversations privées.

Qu'entendez-vous presque toujours?

Des discussions à perte de vue sur tel avantage du *Haut*; une charge à fond de train contre certaines prétentions du *Bas*... au point que les lecteurs ou auditeurs pourraient croire que nous avons en Valais, comme à Bâle, à Appenzel et Unterwald, deux gouvernements séparés que le Valais forme deux demi-cantons.

Il n'en est rien cependant.

Il y a bien eu, au temps jadis, des luttes fratricides qui ont ensanglanté notre sol valaisan, mais tout cela est bien loin, c'est de l'histoire.

Tandis que de nos jours, rien ne devrait plus entretenir cet antagonisme funeste entre deux parties du pays, aussi attachées l'une que l'autre à nos institutions et aussi soucieuses de la grandeur morale et matérielle du pays.

Sans doute, il y aura toujours et partout quelques mesquines rivalités; l'esprit de clocher exercera partout sa petite influence; Esaü et Jacob se donneront parfois quelques petites et amicales taloches, rien de plus vrai.

Mais de là à voir le spectacle de deux parties du pays si souvent en guerre à propos de tout et... de rien; de là à entendre sans cesse résonner le même refrain: *Haut* contre *Bas*, *Bas* ennemi du *Haut*, il y a loin.

Ne vaudrait-il pas mieux l'union et l'entente la plus cordiale entre fils de la même famille, entre frères?

Voyons.

Les causes les plus légitimes de l'union et de l'entente ne sont-elles pas plus fortes que les futilités prétextes de la discussion?

N'y a-t-il pas sur le terrain religieux, moral, intellectuel, économique mêmes raisons pour le *Haut* et pour le *Bas* de se donner par dessus la Morge ou la Sionne l'accolade et de se tendre une main fraternelle.

Qu'on y réfléchisse sérieusement. Le parti radical valaisan a l'œil toujours ouvert sur ces luttes stériles entre frères; il attise par tous les moyens le feu de la discorde; et quand Haut-Valaisans et Bas-Valaisans se seront tour à tour lancés leurs anathèmes et auront dépensé leurs forces en pure perte, il espère bien

lui, profiter de ces discussions intestines et se faire de notre défaite le piédestal de ses insatiables ambitions.

Oui, l'heure est grave.

L'extrême gauche du parti radical, non contente de ses exploits d'antan, oriente toujours plus loin dans la vie de l'impunité son navire.

Les orgies honteuses auxquelles se sont livrés, l'an dernier, les plus avancés du nouveau groupe radical-socialiste, les principaux points de leur programme submersif de tout ordre religieux et moral, devraient nous faire ouvrir les yeux.

Certaines tendances utopistes dans le domaine industriel et économique — qui paraissent anodines — mais funestes au premier chef n'auront-elles pas l'heur de grouper en un faisceau solide les forces vives du *Valais* tout entier au lieu de guerroyer inutilement pour le maintien de la prépondérance légitime (! ?) du *Haut* sur le *Bas*?

Non, comme le répétait chaque année le regretté M. Léon de Roten, dans son discours de clôture des examens de collège, non, il ne doit y avoir en Valais ni *Haut*, ni *Bas*, mais un seul peuple de frères unis pour la prospérité matérielle du pays, pour la défense des principes d'ordre et de justice sérieusement menacés par les progrès croissants du socialisme révolutionnaire.

Plus de *Haut*, ni de *Bas*, mais le *Valais* unanime, solidarisé pour la lutte contre l'impunité et la défense de la Religion et de la Patrie. X.

ECHOS DE PARTOUT

Les avantages de la petite taille à la guerre. — M. Twigg adresse à la « Nature » une lettre dans laquelle il fait le bilan des chances respectives que présentaient les tailles différentes des Russes et des Japonais au tir des balles dans la guerre d'Extrême-Orient.

M. Twigg estime que les Japonais avaient un avantage indiscutable sur les Russes, parce que étant plus petits, ils offraient un but moins large au tir des armes à feu.

M. Twigg a entrepris de calculer le tant pour cent de chance que leur petite taille donnait aux Japonais. Il part de ce double principe que les balles, en moyenne, se distribuent également sur la surface d'une cible de la dimension du corps humain, et que cette surface chez les hommes est proportionnelle au carré de leur hauteur.

Or, d'après de nombreuses statistiques de l'Institut anthropologique, la taille moyenne du soldat japonais est de 1585 millimètres, tandis que celle du soldat russe est de 1642 millimètres, représentant une différence d'environ 3,47 p. c. entre les deux races. Les carrés de ces tailles moyennes diffèrent 7 p. c., et cela représenterait les chances respectives d'être atteint par les troupes des deux nations.

Que va-t-on faire des beaux hommes?

Le tabac. — Pendant le mois de février, il a été expédié aux gares de Châtres, de Morat et de Galmiz, respectivement, 77,317, 42,709 et vingt mille kilos de tabac. Si l'on y ajoute 41,916 kilos recueillis dans le district par la maison Zürcher et Cie, à Morat, on obtient pour le district du Lac, (canton de Fribourg), un total de 181,942 kilos de tabac vendu. Calculé à 33 fr. en moyenne le quintal, c'est un rendement de 120,081 francs 72.

60 millions d'Allemands. — Les journaux publient les chiffres provisoires du recensement de l'Allemagne.

L'empire compte 60,500,000 habitants; la Prusse 37,500,000; L'Alsace-Lorraine 1,800,000 habitants.

Les femmes chinoises coupent leur tresse. — Décidément, l'ère des réformes en Chine est en bonne voie d'exécution... puisque les femmes s'en mêlent! Les Chinoises ne sortent plus que

leur nattes coupées. La longue, longue tresse va disparaître! A Shanghai, ne voyait-on pas, rapporte le « Lloyd de l'Asie orientale », dans une réunion publique où se discutait la brûlante question du boycottage des marchandises étrangères, des dames chinoises prendre une part très vive aux discussions! C'en est fait du bon vieux temps où le Chinois tenait sa moitié cloîtrée. Les femmes chinoises se mettent à apprendre le japonais et l'anglais, à jouer du piano, à courir les théâtres européens, et se montrer en public. Dans toutes les couches de l'empire du Milieu, les esprits secouent la léthargie du passé; un grand besoin se fait de plus en plus sentir de voir du nouveau, d'apprendre ce que l'on ignore, de jouir des choses qu'on ne connaît pas encore.

Pensée. — La vertu, comme la grammaire, s'apprend par la pratique et se retient par les exemples.

Curiosité. — Une chèvre de M. Ph. Monod, à Arveyres sur Ollon, a mis bas un chevreau ayant huit jambes et quatre oreilles. L'avant-train possède une seconde paire de jambes superposée à la première. Deux arrières-trains sont encore superposés, le supérieur se soude à l'autre vers le milieu du dos.

Un premier chevreau bien constitué était né il y a quelques jours. La mère a dû être abattue.

Simple réflexion. — Grande rivière, grand seigneur, grand chemin sont trois mauvais voisins.

Mot de la fin. — Il ne faut jamais jouer à l'écarté avec un homme enrhumé.

Le rhume provoque l'atout! (la thoux).

Grains de bon sens

L'esprit du siècle

On parle beaucoup de l'esprit du siècle. L'esprit du siècle est une de ces larges expressions qui ne signifient presque rien, parce qu'elles semblent signifier beaucoup; les hommes les inventent et en usent pour définir... ce qu'ils ne comprennent pas très bien. Ce sont les remparts derrière lesquels vont s'abriter les pensées obscures; ils sont très nombreux dans le monde politique et social, et ils nous donnent la raison de l'atmosphère nébuleuse qui enveloppe ordinairement la parole moderne. L'horreur d'appeler chaque chose par son nom est extrême et l'on aime mieux n'exprimer que la moitié de sa pensée, ou n'en rien exprimer du tout, qu'à employer le terme propre.

Dans l'esprit du siècle, il y a certainement de la place pour tous les esprits et tout homme est libre d'y introduire ceux qu'il lui plaît. On veut sans doute exprimer par là, la tendance générale qui domine dans l'esprit des hommes, qui donne à un siècle sa note caractéristique et qui le distingue de tous les autres siècles. Dans ce cas, nous pouvons dire que l'esprit du siècle, n'est pas autre chose que l'esprit de révolte.

L'esprit de révolte en effet donne à notre temps sa note caractéristique; il domine tous les autres esprits, il règne dans tous les cœurs et dans toutes les volontés; c'est de tous les souverains, le seul dont l'autorité est encore respectée. L'homme se révolte contre Dieu; entre deux blasphèmes, il place sur ses lèvres coupables le *non serviam* de Lucifer. Le sujet se révolte contre le souverain, l'ouvrier contre le patron, le soldat contre l'officier, le fils contre le père, le gamin qui ne sait pas encore lire sait déjà se révolter contre le maître d'école. Qu'on nous montre une seule manifestation de l'autorité qui ne soit ébranlée! Ce phénomène existe... dans les couvents de sorte que les grands esprits qui se travaillent de nos jours à rendre à l'au-

torité le respect qu'elle a perdu, feraient bien d'aller en chercher la formule chez les Jésuites et chez les capucins.

Le droit à la révolte n'est pas un droit ordinaire, c'est un droit sacré, n'y touchez pas: la loi le protège et il n'est pas permis de se révolter contre l'esprit de révolte. Il fait partie essentielle des droits de l'homme et les droits de l'homme sont les seuls droits: les droits de Dieu sont abolis, et c'est l'homme qui les a abolis, sans doute parce qu'il en a le droit.

Voilà les principes qui prétendent gouverner le monde, et nous avons déjà le plaisir de voir étalés devant nos yeux les fruits de ces principes. Nous touchons peut-être à l'idéal rêvé par les démagogues et prédit par Jos. de Maistre, où le « gouvernement est aussi peu gouvernant et le gouverné aussi peu gouverné qu'il est possible ». La nation de l'autorité a complètement disparu et elle apparaît aux yeux du monde comme un spectre effrayant qui tient dans ses mains la liberté enchaînée. La liberté, à son tour, subit, nécessairement, la même contrefaçon et personne ne prend garde qu'elle diminue à mesure que diminue l'autorité. Et c'est un beau témoignage rendu à l'autorité, qu'elle est seule la sauvegarde de la liberté, et qu'il n'y a de vraie liberté que sous l'autorité bien comprise et bien établie.

PIERRE DES HUTTES

LES ÉVÉNEMENTS

Le ministère français par terre. — Les sang qui coule Victimes de la Foi

Le ministère français est par terre. Et ce sont les inventaires qui l'ont culbuté. Avant de pointer cette orageuse séance, nous tenons à donner les détails de l'affaire sanglante qui avait motivé l'interpellation.

Voici donc le récit sommaire de la fusillade de Bœschepe, une bourgade agricole située près de la frontière, à une douzaine de lieues de Dunkerque et appartenant au canton de Bailleul, arrondissement d'Hazebrouck.

Le mardi matin, il était environ 9 h. et demie quand les guetteurs postés au clocher aperçurent dans la campagne les gendarmes escortant MM. Boillet, percepteur, Benoît, commissaire de police, et le crocheteur. La cloche fut mise en branle et, aux appels du tocsin, maisons et champs furent abandonnés par la population, qui se massa dans l'église.

M. l'abbé Haan, curé, s'efforçait de calmer ses paroissiens et se proposait de lire sa protestation, mais lorsqu'on entendit les coups assénés à la porte qui fut bientôt ouverte, la colère gagna toute l'assistance. Le percepteur, le commissaire et les gendarmes se trouvaient déjà dans l'église lorsqu'un groupe armé de bâtons et de chaises s'avança vers eux. Le curé suppliant se jeta à genoux mais ne put empêcher la bagarre.

Les gendarmes et le commissaire déchargèrent alors leurs revolvers, des cris terribles éclatèrent. Il y avait plusieurs blessés: et un jeune boucher Elie Ghisel, marié, âgé d'une trentaine d'années, tué raide.

Le curé, atteint à la tête, avait le visage inondé de sang.

M. Boillet, percepteur, terrassé, piétiné, eut la poitrine et les côtes enfoncées. Les gendarmes l'ont délivré à grand peine et leur retraite fut pénible. M. Boillet, dont l'état est grave, a été évacué sur Hazebrouck.

La nouvelle se répandit rapidement dans les villages voisins et le tocsin sonna partout. A Borré, près Hazebrouck, plusieurs centaines de fidèles bousculèrent un détachement du 8e de ligne qui battit en retraite pour éviter une nouvelle effusion de sang, le crocheteur faillit être écharpé.

L'émotion est énorme et la résistance à outrance s'organise dans la Flandre entière.

L'émotion énorme soulevée par ce drame devait envahir la Chambre des députés. MM. Plichon, Ribot, Lerolle interpellent le gouvernement, qui n'était pas défendable. M. Dubief, ministre de l'Intérieur, essaie cependant cette défense, mais tout le monde sent que sa conscience n'est pas tranquille, et c'est en vain que M. Rouvier veut donner le coup de collier.

M. Ribot enferme le gouvernement dans un dilemme net et tranchant comme un coup de couteau : « Etes-vous pour l'apaisement, et dans ce cas, suspendez les inventaires, sinon vous serez responsables de l'effusion du sang. »

L'ordre du jour de confiance est repoussé par 267 voix contre 234. A la suite de ce vote le ministère est tombé.

Pour le moment, et par ce fait, les inventaires suspendus dans toute la France.

Il en était temps.

Tout le Nord se soulevait. Les campagnards, armés de faux, gardaient les routes, prêts au sacrifice de leur vie, pour la défense de leur Foi. De nombreuses victimes, hélas, sont couchées dans la tombe, mais France, ne les pleure pas : c'est de la semence de chrétiens !

Nouvelles Etrangères

La conversion de la princesse Ena de Battenberg. — La cérémonie de l'abjuration de la princesse Ena de Battenberg a eu lieu mercredi à dix heures, à la chapelle du château de Miramar.

Sur la demande de la princesse Béatrice, la cérémonie de l'abjuration a eu un caractère purement familial. Seules, quelques dames de l'aristocratie y assistaient en toilette de gala et en mantille blanche. Elles ont offert à la néophyte une magnifique corbeille de roses, de lilas blanc et de jasmin.

M. Moret et le duc d'Albe servaient de témoins.

L'évêque de Nottingham officiait.

La princesse Éaétrice paraissait très émue et la princesse Ena versait d'abondantes larmes.

Après la cérémonie, les actes d'abjuration ont été signés dans la sacristie.

Les canons de la citadelle ont alors tiré une salve annonçant la fin de la cérémonie.

Les poursuites contre le prédicateur de Notre-Dame de Paris. — Des poursuites viennent d'être décidées contre M. l'abbé Janvier, pour sa conférence de dimanche à Notre-Dame de Paris.

On reproche à l'éloquent prédicateur d'avoir provoqué à résister à des lois ou actes légaux de l'autorité publique.

Il lui serait fait application de l'article 35 de la loi du 9 décembre 1905, sur la séparation.

Un comte empoisonneur. — On mande Turocs-Szent-Marton, en Haute-Hongrie :

Le comte prussien Otto Nayhaus vient d'être arrêté et emprisonné, sous l'inculpation d'avoir empoisonné une vieille dame hongroise millionnaire, Mme veuve Martin Boniczky, récemment décédée à Priboc, dans le comitat de Turocz.

Dès le surlendemain de l'enterrement de la vieille dame, le bruit commença à

courir que sa mort était due à un crime. Sur la demande de la famille, le cadavre fut exhumé, et l'autopsie révéla que Mme Beniczky avait succombé à un empoisonnement par l'arsenic. Naturellement, une enquête fut ouverte sur-le-champ par les autorités judiciaires du département, qui établirent bientôt que la malheureuse femme était tombée malade après avoir mangé d'un « potage hautement suspect de contenir de l'arsenic » et qu'elle était morte, peu après, dans d'horribles souffrances.

En même temps, une perquisition domiciliaire opérée chez le comte Nayhaus, lequel, après avoir épousé une nièce de la millionnaire, aidait la vieille dame dans la gérance de ses biens, amena la découverte de notables quantités d'arsenic et de strychnine. Interrogé par le juge d'instruction sur la provenance et l'emploi de ces poisons, le comte a donné des réponses tellement embarrassées et contradictoires, que le juge le fit écrouer séance tenante.

Le comte Nayhaus, ancien officier de l'armée prussienne, a eu un passé fort aventureux. Entre autres, il est resté trois ans en Chine comme instructeur militaire et correspondant de guerre de journaux allemands. On croit qu'il a commis le crime pour entrer plus vite en possession d'une cinquantaine de mille francs que Mme Beniczky léguait à sa femme dans son testament.

Nouvelles Suisses

Le tribunal fédéral à Algésiras. — L'article 14 du projet de banque du Maroc est ainsi conçu : « En cas de conflit entre la banque et le gouvernement, c'est le Tribunal fédéral à Lausanne qui sera chargé de le trancher. »

Cet article est de ceux qui ont été votés à l'unanimité par la conférence d'Algésiras, sur la proposition de M. White, délégué américain.

Maladie du cuir chevelu. — Une curieuse maladie vient de se déclarer parmi les élèves des écoles du quartier Leonhard, à Bâle. Il s'agit d'une sorte de pelade, très contagieuse. La maladie débute par de petites taches, à peine visibles à l'œil nu. Toute la surface couverte par une de ces taches est bientôt privée de cheveux.

Plus de cinquante cas ont été constatés jusqu'ici. Les autorités ont décidé de prendre des mesures rigoureuses pour éviter la propagation de la maladie et de faire suivre un traitement médical obligatoire à tous les petits malades.

Vengeance. — Le dimanche du Carnaval à Oetwil au bord du lac, un bâtiment contenant une grange et étable a été détruite de fond en comble par un incendie. Sept pièces de bétail n'ont pu être sauvées qu'à grand-peine. Les pertes sont évaluées à dix mille francs environ. On a arrêté un vieux domestique, anciennement employé chez le propriétaire de l'immeuble incendié. Celui-ci pressé de questions, a fini par avouer être l'auteur du crime. Le mobile serait la vengeance.

L'alcool. — Mardi, quelqu'un se présentait à un poste de police à Berne, annonçant qu'un habitant de la Brunngasse avait disparu depuis jeudi dernier sans laisser de trace. La police lit ouvrir la porte du domicile. On y trouva le disparu, un vieillard, employé comme faiseur de courses, étendu mort sur le carreau.

Sa femme, excellente travailleuse, se décuplait pour subvenir aux besoins de la famille. Pour cela, son mari la brutalisait, la battant même quand il avait bu. C'est d'ailleurs la boisson qui est la cause de ce drame de famille. Le buveur avait fait il y a quelques temps un héritage de 7000 fr. qui s'en alla en alcool. L'ivrogne ne sortait plus de sa griserie. Mais le magot fut bientôt épuisé, l'homme s'enfonça de plus en plus, sa patente de commissionnaire lui fut retirée ; sa femme, malgré tous ses efforts, avait à peine à manger. Elle est actuellement

alitée depuis plusieurs semaines.

La fin de cette vie a été le suicide. Un poêle trouvé dans la chambre a servi au malheureux à mettre fin à son inutile existence.

On se demande comment on a pu sans autre, confier 7000 fr. à un tel individu. Il est vrai que sa fille, âgée de vingt ans, ne vaut guère mieux que son père, inutile, hostile au travail. Pendant le carnaval, alors que sa mère gravement malade et immobilisée dans son lit de douleur, la fille fréquentait assidûment les salles de danse ! Et pourtant, elle savait en outre que son père avait disparu ! Ce n'est que par pur hasard que ce suicide a été constaté, alors qu'une voisine charitable était venue apporter quelque consolation à la pauvre malade abandonnée.

Nouvelles Locales

St-Gingolph dans l'attente L'ajournement

La brève annonce que l'inventaire des biens de la paroisse de St-Gingolph aurait lieu, hier, vendredi, nous faisait un devoir, à nous, journaliste catholique, habitant le Bas-Valais, et d'accompagner le bon Dieu dans son exil et d'être au nombre des glorieux manifestants.

Nous avons pu prier, mais nous n'avons pas pu nous battre.

Au dernier moment, un télégramme officiel annonçait l'ajournement de l'inventaire.

C'est un premier succès dû à l'énergie active, au courage digne et fort des autorités municipales de St-Gingolph, Valais, qu'applaudissaient discrètement leurs amis de St-Gingolph, France.

Ni les menaces, ni la flatterie, ni les interventions amiables n'ont pu venir à bout de cette population groupée, comme un seul homme, autour de son église et de ses pasteurs.

Mardi encore, un homme d'Etat valaisan essayait de la conciliation, en demandant des concessions, parce que le gouvernement français, dans une note comminatoire, nous assurait de la pureté de ses intentions.

C'était à pouffer de rire... Le sang coule en France sur les marches des autels, et un vieux politicien envisage la question des inventaires, comme une simple formalité, croit à la sincérité des déclarations d'un gouvernement qui a, sur l'estomac, le meurtre, l'exil, le vol, le sacrilège indéfinis !..

Mais cette voix, conciliatrice quand même, n'a convaincu personne. Les Autorités de St-Gingolph, en fidèles mandataires de leurs électeurs, n'ont pu que répéter le *Non possumus* des grands chrétiens.

Et ça sera leur victoire.

Honneur à ces braves !

Nous songions à cela, jeudi, en nous rendant à l'appel de la cloche, presque triste, qui donnait rendez-vous dans le lieu saint.

L'église est comble. Les lèvres murmurent les prières, le cœur est secoué, les yeux se mouillent : le saint sacrifice se célèbre ; les chants s'élèvent :

Vaillants soldats,
Pour le Christ,
Un chrétien, un chrétien n'hésite pas !
C'est l'heure des combats,
Pour le Christ,
Vaillants soldats !

Ah ! que pèsent les conservatoires de musique, les plus belles chorales, à côté de ce cantique du cœur et de l'âme !

La procession se forme. Elle est magnifique. C'est la foule émue, recueillie, qui accompagne son Dieu de l'autre côté de la frontière, dans une humble chapelle où l'on prie quelques instants, dans un silence qui est plein d'épouvante à cette heure.

L'admirable curé, qui aime sa paroisse autant qu'il en est aimé, adresse, d'une voix presque éteinte par le chagrin, quelques paroles de consolation et d'espérance... Et on pleure encore, beaucoup longuement !

Les ouvriers, les braves ouvriers, retournent à leurs barricades, transformant l'église en citadelle sacrée, imprenable, nous vous l'assurons.

Un peu plus tard, nous apprenons l'ajournement de l'inventaire, la chute du ministère.

Que nous réserve ce grand inconnu de *Demain* ?

Ce qui est certain, c'est que, par le sang répandu, tout gouvernement de gauche, à l'instar de Macbeth, a, aux mains, une tache que toute l'eau du Léman, tous les parfums de l'Arabie, n'arriveront pas à laver...

CH. SAINT-MAURICE.

P.-S. — Les journaux, parlant de l'inventaire qui devait avoir lieu hier, ajoutent que, dans ce but, les troupes étaient consignées à Thonon.

L'armée française ne peut arriver à St-Gingolph. D'après le traité de 1815, elle doit rester à 4 kilomètres du pays neutre qu'est la Suisse.

Le Scandale des Agettes

Le *Confédéré* du 3 mars a publié de Vex une correspondance qui portait atteinte à l'honorabilité de deux ecclésiastiques. Il ne s'agissait rien moins que d'un gros scandale : le Révérend curé de Vex voulait de force pénétrer auprès d'une femme malade pour la faire tester de 200 francs en faveur d'une œuvre pie. L'entourage avait refusé l'entrée ; le lendemain, M. Perren, gendarme de Vex, sur l'instigation du Curé, était venu aux Agettes et avait vertement tancé les parents empêcheurs.

Voilà, brièvement mais loyalement exposé, le récit du *Confédéré*, mieux d'une correspondance au *Confédéré*.

Nous sommes aujourd'hui renseignés et nous prenons sans crainte la défense des diffamés auxquels nous adressons l'hommage de notre sympathie.

Il y a de belles lunes que les sectaires de la contrée ont une dent contre M. le Curé de Vex. Ils ont crû le moment venu de le faire tomber... mais, à nouveau, l'otage leur échappe.

Disons, d'abord, que pas une seule personne honnête de la paroisse de Vex n'a douté un instant de la parfaite correction de son curé qu'elle connaît bien. Si nous rétablissons la vérité, ce n'est donc pas pour elle, mais pour les âmes du dehors, dont les oreilles ne sont pas toujours fermées aux lectures défendues.

Le mardi, 16 janvier, on sollicite un prêtre pour une administration aux Agettes. Le vicaire des catéchismes de cette localité se rend à l'appel et donne à la malade les derniers Sacrements, mais il est faux, *archi-faux* qu'il ait fait la moindre démarche en faveur d'une œuvre quelconque.

Sur la demande expresse de la malade, M. le Curé de Vex se rendit à son chevet, le jeudi 18 janvier.

Quel était le devoir des parents ?

C'était de recevoir le prêtre dignement et de le laisser en tête-à-tête avec la malade.

Du moins, tous les hommes de cœur penseront ainsi.

Mais il n'en fut rien.

La Malade priait et suppliait les parents de la laisser un instant seule avec son Curé. Ceux-ci, brutalement, refusèrent d'accéder à ce légitime désir d'une mourante, prétextant que cette dernière était confessée et que ce qu'elle pourrait avoir à dire devait se dire au grand jour.

Finalement, devant le cynisme outrageant de l'entourage, M. le Curé se retira, non sans avoir courageusement prévenu la malade que, malgré tout, il se mettait à sa disposition, comme ministre de Dieu, à toute heure du jour et de la nuit.

A 200 mètres de la maison, le gendarme Perren de Vex attendait M. le Curé qu'il avait incidemment rencontré chez M. le Président des Agettes.

On causa... et l'insolente réception du Curé indigna fort le gendarme qui, le lendemain, soit le 19 janvier, de nou-

René BRÉGANTI

Architecte
Monthey

Etudes de projets pour tous genres de construction.
— Devis. — Surveillance de travaux. — Métrages et mémoires. — Vérification de comptes. — Expertises.

TOUX!

Les Bonbons pectoraux
du
Dr KAISER
recommandés par les médecins sont efficacement employés contre la toux, l'engorgement, les catarrhes, etc.
4512 attestations écrites montrent qu'ils produisent l'effet attendu.
Paquets de 30 et 50 ct.
chez
Louis REY, Pharmacien,
St-Maurice; Jos. DAYER,
Hérémence.

A feuilleter Le Médecin des Pauvres

et les 2000 recettes utiles par le professeur Perronet et son élève Mr le Dr Georges Davis.

Prix 2 francs

S'adresser au bureau du journal.

Qui hasarde, gagne!

Plus de

7 Millions de Marcs

en argent comptant seront sûrement distribués par voie de tirage au sort dans le courant d'une année.

Beaucoup de lots principaux savoir :

3 Lots à Marcs 480000	—	Marcs 1440000
1 " " 255000	—	" 255000
3 " " 240000	—	" 720000
1 " " 170000	—	" 170000
3 " " 48000	—	" 144000
2 " " 40000	—	" 800000
3 " " 20000	—	" 60000
2 " " 17000	—	" 34000
6 " " 16000	—	" 96000
37976 " 8-8500	—	" 4022524

38000 Lots au montant de **7 millions 021524 Marcs** seront payés en argent comptant dans l'espace d'une année.

Tous les lots sont garantis par l'Etat

Participation mensuelle : Mk 16 - Frs 19,71
1/2 Mk 3 - Frs 9,86; 1/4 Mk 4 - 4,93 en prenant part immédiatement au prochain

GRAND TIRAGE

du 15 Mars 1906

Liste de suite
Prospectus gratuits

Payement exclusivement en argent

Pas de maison de vente par abonnement. Pas de loterie interdite, mais seulement des titres à lots, concessionnés par l'Etat.

Que celui qui désire tenter la fortune n'hésite pas à m'adresser son ordre de suite car la participation a augmenté d'une façon colossale ces derniers temps et selon toute probabilité les ordres ne pourront bientôt plus être exécutés.

Wilhelm Lübbers, Maison de banque Lübeck S.11

Représentants demandés

Découper ici

Monsieur Wilhelm Lübbers, Lübeck S.11

Je déclare par la présente adhérer à la Société pour valeurs à séries et à primes que vous dirigez et souscrire à :

1 participation de Mk 16	—	Fr. 19,71 par mois*
1/2 " " 8	—	Fr. 9,86 " ")
1/4 " " 4	—	Fr. 4,93 " ")

La première cotisation se trouve ci-inclus. Suit par mandat-poste.—Peut être prise en remboursement*)

Signature lisible.....

Profession.....

Localité.....

Bureau de poste.....

* Prière de biffer ce que l'on ne désire pas.

LES MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de **Plaies varicelleuses, Dartres, Eczéma, Clous, Furoncle, Démangeaison** ou de toute autre Maladie de la Peau, que l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et qui guérit radicalement. C'est le traitement le plus efficace, le moins cher, qui réussit toujours, même lorsque les autres ont échoué. Sous son action bienfaisante, l'Enflure, la Lourdeur des Jambes, les Démangeaisons ne tardent pas à disparaître pour faire place à la guérison.

Nous donnons ce conseil avec la plus grande sincérité, parce que nous pouvons affirmer le résultat.

Demandez l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** à la Pharmacie Depensier, Rue du Bac, à Rouen, qui vous l'enverra franco contre 3 fr. 50, avec la Brochure illustrée contenant les nombreuses attestations de guérisons. — Vous reconnaîtrez l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** à la signature C. DEPENSIER en rouge sur l'étiquette.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies.

Envoi franco en Suisse contre mandat postal de fr. 4.50

Dépôt à Monthey, Pharm. Zumoffen. A Sierre, Pharm. Burgener



Lampe électrique de poche "Mentor,"

reconnue la meilleure lampe électrique. Une faible pression produit la plus belle lumière électrique, environ 5000 éclairages. Tout danger de feu écarté. Prix frs. 2,25 par pièce contre remboursement. Pile de rechange à l'usage de quelques mois fr. 1.— pièce. Catalogue de nouveautés électriques franco.

Au Jupiter, rue Bonivard, 12, Genève XVIII
Rabais aux revendeurs

Articles de très bon rapport, car tout le monde l'ayant vue fonctionner voudra acheter la lampe.

AU JUPITER

Rue Bonivard, 12 GENÈVE XV Rue Bonivard, 12
Fr. 7.50



L'argent est restitué si l'appareil ne convient pas

quelle mérite une confiance absolue. Signé : Jost Grüter, à Emmenweid ; Jost Häfliger, à Rothenburg ; Karl Häfliger, à Emmenbrücke ; Joseph Rogger, à Gerliswil ; Xaver Steiner, à Buttisholz ; Gebrüder Zurkirch, à Emmen ; Gebrüder Bucheli, à Emmenbrücke.

2) Je vous certifie avec plaisir ma satisfaction des 6 phonographes populaires achetés à votre magasin pour moi et mes collègues. Je puis recommander ces phonographes à tout le monde. Signé-H. Louis Folliguet, vicaire à Pers Jussy (Hte-Savoie)

3) Ayant fait jouer votre phonographe populaire à une soirée devant 200 personnes, il a été l'objet de l'admiration unanime. Signé : Alfred Meyer, Schaffhouse.

Malgré son prix extra réduit le Phonographe de fr. 7.50 peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité garantie. Cylindres les meilleurs du monde fr. 1.25 pièce sortant d'une fabrique dont la production dépasse 50.000 cylindres et 1000 phonographes par jour Pour fr. 15. — nous livrons contre remboursement le Phonographe avec 6 cylindres. Avec le pavillon en aluminium fr. 1.50 en plus

Catalogue et répertoire gratis

CERTIFICATS : 1) Nous certifions que les plus beaux et meilleurs phonographes sont fournis par la maison « AU JUPITER » à Genève. Possédant nos phonographes depuis 2 ans nous ne pouvons qu'exprimer une entière satisfaction et recommander à tout le monde la dite maison la-

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'abonner au Nouvelliste pour un an à partir du.....1906, à l'adresse

suivante et prendre le montant en remboursement.

Nom :

Prénom :

Profession :

Domicile :

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie par 2 cent. à l'administration du Nouvelliste à St-Maurice. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Prix d'abonnement. Un an 3 fr. 50

TIMBRES CAOUTCHOUC
à l'Imprimerie Saint-Augustin
St-Maurice

Encadrements

en tous genres

Se recommande :

Florent Destexhe à St-Maurice

On demande

pour tout de suite une jeune fille propre et active pour un petit ménage.

S'adresser au Bureau du journal.

Jument

A vendre une belle jument, gentille, allant au char et à la voiture, avec collier, accessoires et voiture. S'adresser au journal.

Fromages

Nous expédions partout contre remboursements, par pièces de 15 à 30 kilos et par colis postal de 5 à 10 kg., les meilleurs fromages suisses.

Maigre, 1^{er} choix, belle ouverture 70 et 65 le 1/2 k.
Maigre, 2^e ch., mille trous 50 et 60 le 1/2 k.
Mi-gras, fin goût 85 et 90 le 1/2 k.
Gras fin de mont. fr. 1 et 1.10 1/2 k.
Pour dessert et petit mén., p. pièce de gr. de 5 k. à 2 fr. le kil. à Maillard, à Châtillens-Oron (Vaud).

Perdu

le Mardi Gras du Théâtre jusqu'à la pharmacie Ls. REY à St-Maurice, une fourrure noire Mongolie. Pièce à la personne qui l'aurait trouvée, d'en informer de suite le Bureau du journal. Bonne récompense.



LA SILENCIEUSE
est toujours la meilleure et la plus avantageuse.
CATALOGUE FRANCO
M^{me} M^{me} Guigoz
MONTREUX
??? Voulez-vous ???
vous préserver, être joli et en bonne santé, demandez le prospectus de tous les produits de l'Institut de Beauté de Genève 1 rue du Commerce au 2me.
Téléphone 1795
Succès infaillible et garantie

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale sous-signée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu :

10, 15 et 31 mars, 1er, 15 et 20 avril, 1er et 15 mai, 1er, 15, 20 et 30 juin, 10, 15 juillet, 1er, 15 et 20 août, 10, 15 30 septembre, 1er, 15 et 20 octobre, 1er et 10 novembre, 1er, 10, 15, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

Banque pour obligations à primes à Berne.

Billets de la Loterie

du Théâtre de la Ville de Zoug IIIe et dernière émission, à fr. 1 8.288 lots au montant de fr. 150,000, 18 lots principaux au montant de fr. 1000 à fr. 30,000 Liste du tirage à 20 cts.

Bureau de la Loterie du Théâtre de Zoug.
Tirage prochainement

Tirage Ennetmoos

30 avril 1906.

Billets de Loterie

des Eglises Ennetmoos et Menzlingen, ainsi que des Bateaux à vapeur du lac d'Aegeri et de la Chapelle de Göschenalp, sont envoyés à 1 fr. et listes à 0,20 par le bureau principal de dépôt Madame HALLER à Zug.

Lots principaux 10 à 30.000 fr. Sur 10 billets, même de toutes les sortes, un est gratis.

On demande

dans un hôtel du Bas-Valais une bonne servante.

Le Nouvelliste renseigne-ra.